









Remplacements non assurés, remise en cause des droits statutaires ...

Face à la situation intenable des écoles du département

Rassemblons-nous mardi 1er avril à 17h30 devant l'Inspection Académique

Une délégation sera reçue par la Direction académique à 18 heures.

Une assemblée départementale, à l'appel des syndicats SNUDI-FO, SNUipp-FSU, CGT Educ'action, Sud Education et SE-Unsa, s'est tenue mercredi 26 avril, réunissant des enseignant.es et remplaçant.es du département.

Toutes et tous ont dénoncé la dégradation des conditions de travail des personnels, la remise en cause de leurs droits statutaires et de leurs missions liée au non remplacement dans les écoles.

En effet, chaque jour qui passe voit des centaines d'enseignant.es non remplacé.es dans les écoles du Val-de-Marne. Pour gérer la pénurie d'enseignant.es, la Direction académique a redéployé les remplaçant.es REP+ et Formation Continue (FC) sur l'ensemble du département, au détriment de la spécificité de leur poste, et des écoles situées en éducation prioritaire renforcée, qui ne bénéficient plus des moyens inscrits pourtant dans les textes réglementaires. Les directions d'école en formation LADIRE et les Fonctionnaires Stagiaires ne sont pour leur part plus remplacé.es en priorité sur leurs temps de formation ou présence à l'INSPE.

L'assemblée départementale s'est refusée à opposer les écoles en souffrance, faute de remplaçant.es, aux collègues BR REP+ et de la BR FC dont les droits sont bafoués ou encore aux collègues enseignants en REP+ privés de leur droit statutaire aux formations et concertations. Elle a réaffirmé que le malheur des un.es ne faisant jamais le bonheur des autres : partout, toutes et tous les enseignant.es absent.es ou en formation continue doivent être remplacé.es, tous les droits statutaires des enseignant.es doivent être respectés !

Pour nos organisations syndicales, l'Etat porte totalement la responsabilité du désastre actuel dans les écoles, les politiques d'austérité budgétaire aboutissant plus que jamais à organiser la pénurie de personnels dans le département!

L'assemblée départementale a décidé d'appeler à un rassemblement intersyndical mardi 1^{er} avril, à 17h30, devant la Direction académique, pour exiger :

- le recrutement immédiat d'enseignant.es pour assurer tous les remplacements, dès le premier jour d'absence
- le respect des spécificités des remplaçants (BR FC et REP+)
- le rétablissement immédiat des temps de concertation REP+ pour toutes les écoles situées en réseau d'éducation prioritaire renforcé, dans le respect des textes réglementaires en vigueur ;
- le maintien des moyens dévolus aux réseaux d'éducation prioritaire renforcée, en particulier les moyens de remplacement, pour permettre aux enseignant.es d'assurer pleinement leurs missions.

L'assemblée départementale intersyndicale invite les collègues à se réunir dans leur écoles, à établir leurs revendications et à venir les porter au rassemblement. Une audience intersyndicale avec la Direction académique doit se tenir à 18 heures. Nous rendrons compte des réponses du DASEN.